

M. Lamy, Président du Sidru  
Hôtel de Ville  
16 rue de Pontoise  
78100 Saint-Germain-en-Laye

**Objet : Spéculation et pertes au SIDRU (2)**

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier daté du 11 décembre 2007, ainsi que votre second courrier daté du 21 décembre 2007 dans lequel vous avez corrigé un contresens.

Dans ce courrier vous évoquez un swap traité avec la Société Générale. A ce jour vous ne m'avez communiqué aucune confirmation d'opération traitée avec cette banque, malgré plusieurs courriers envoyés depuis début 2007 vous demandant de connaître l'intégralité des swaps traités par le Sidru. Je vous prie de bien vouloir m'en adresser une copie.

Il va de soi que le swap que nous appelons n°1 depuis des mois n'est pas ce swap traité avec la Société Générale. Votre critique de notre estimation du « swap n°1 » est donc infondée. Le swap n°1 dans nos documents est le swap conclu avec Ixis (maintenant Natixis) le 6 septembre 2005.

Concernant les swaps n°2 et 3, nous contestons les affirmations rassurantes que vous énoncez et pensons que les risques de perte sont bien réels.

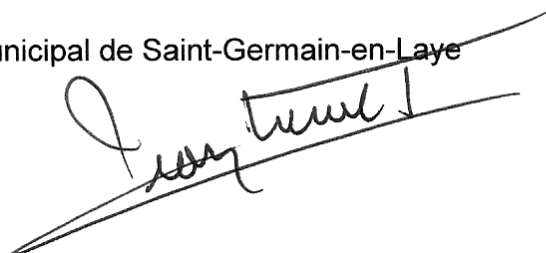
Par ailleurs, je constate qu'une fois de plus vous ne souhaitez pas communiquer la valeur liquidative de ces opérations, pourtant calculée quotidiennement par les contreparties. Ce silence persistant confirme nos estimations de perte alarmantes (entre 17 et 25 millions d'euros) et c'est pourquoi nous renouvelons notre demande qu'un audit contradictoire soit réalisé.

Enfin, puisque vous mentionnez les collectivités de Rouen et Saint-Étienne, nous avons contacté ces deux communes et voici ce qui ressort de nos entretiens :

- La ville de Rouen a swappé 20% de sa dette, soit une proportion 5 fois moindre de celle du Sidru (100%). Les opérations sont effectivement similaires, et comme au Sidru la ville de Rouen s'est trouvée perdante : « *On s'est retrouvé piégé et soit on payait une soulte, soit on prenait un produit qui présentait une part de risque importante* ». Quant au swap sur les taux de change, celui qui « *présente une part de risque importante* », son nominal est de 9 M € (contre 19 M € au Sidru) et l'effet de levier est presque trois fois inférieur (65% contre 170% pour le Sidru). Nous sommes bien loin des « *montants bien supérieurs [à ceux du Sidru]* » que vous mentionnez dans votre courrier.
- La ville de Saint-Etienne a effectivement conclu des swaps mais, à ce jour, n'a pas souhaité décrire les opérations traitées avec une précision suffisante pour établir une comparaison.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma parfaite considération.

Jean LAURENT, conseiller municipal de Saint-Germain-en-Laye



**Jean LAURENT**

9 bis rue du Val Joyeux  
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE  
Tél. 01 30 61 28 15

**8 févr. 2008**

M. Masdeu-Arus, Maire de Poissy  
Hôtel de Ville  
Place de la République  
78300 POISSY

**Objet : Spéculation et pertes au SIDRU (2)**

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu votre courrier daté du 28 décembre 2007 et vous remercie de l'attention que vous portez à ce dossier.

Concernant le courrier envoyé par le président du Sidru le 11 décembre auquel vous faites référence, avez-vous également eu copie de la version ultérieure, qu'il a envoyée le 21 décembre, dans laquelle un contresens a été corrigé ?

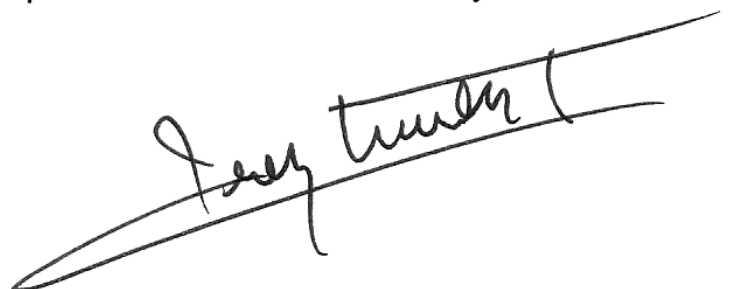
D'autre part, ce courrier n'apporte aucune précision sur la valeur liquidative des opérations, et ne dément pas notre estimation de perte comprise entre 17 et 25 millions d'euros, qui constitue un point essentiel de ce débat. Vous trouverez ci-joint une copie de notre réponse à M. Lamy, dans laquelle nous commentons d'autres points relevés dans le courrier du 21 décembre.

D'autre part le Trésorier payeur général n'est chargé que de vérifier la légalité des opérations, sur laquelle nous n'avons jamais émis de doute, et non l'ampleur de la prise de risque. Cette responsabilité est du ressort des représentants des 15 communes du Sidru.

Mon conseil financier et moi-même restons à votre disposition et à celle de M. Olivier DELAS pour vous apporter toute précision sur ces opérations.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma parfaite considération.

Jean LAURENT, conseiller municipal de Saint-Germain-en-Laye

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Laurent', is written over a horizontal line. The signature is fluid and cursive.

**Jean LAURENT**

9 bis rue du Val Joyeux  
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE  
Tél. 01 30 61 28 15

**8 févr. 2008**

M. Rollon MOUCHEL-BLAISOT,  
Sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye  
Sous-préfecture  
1, rue du Panorama  
78100 Saint-Germain-en-Laye

**Objet : Spéculation et pertes au SIDRU (2)**

Monsieur le Sous-préfet,

J'ai bien reçu votre courrier daté du 10 janvier 2008 et vous remercie de l'attention que vous portez à ce dossier.

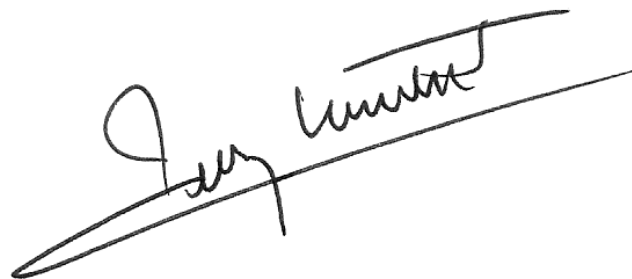
Concernant le courrier envoyé par le président du Sidru le 15 décembre auquel vous faites référence, avez-vous également eu copie de la version ultérieure, qu'il a envoyée le 21 décembre, dans laquelle un contresens a été corrigé ?

D'autre part, ce courrier n'apporte aucune précision sur la valeur liquidative des opérations, et ne dément pas notre estimation de perte comprise entre 17 et 25 millions d'euros, qui constitue un point essentiel de ce débat. Vous trouverez ci-joint une copie de notre réponse à M. Lamy, dans laquelle nous commentons d'autres points relevés dans le courrier du 21 décembre.

Mon conseil financier et moi-même restons à votre disposition pour vous apporter toute précision sur ces opérations.

Veuillez agréer, Monsieur le Sous-préfet, l'assurance de ma parfaite considération.

Jean LAURENT, conseiller municipal de Saint-Germain-en-Laye

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Laurent', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.

**Jean LAURENT**  
9 bis rue du Val Joyeux  
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE  
Tél. 01 30 61 28 15

8 févr. 2008

M. Jean-Yves BERTUCCI,  
Président de la Chambre Régionale des Comptes  
Chambre Régionale des Comptes d'Ile-de-France  
6 cours Roches  
77186 NOISIEL

**Objet : Spéculation et pertes au SIDRU (2)**

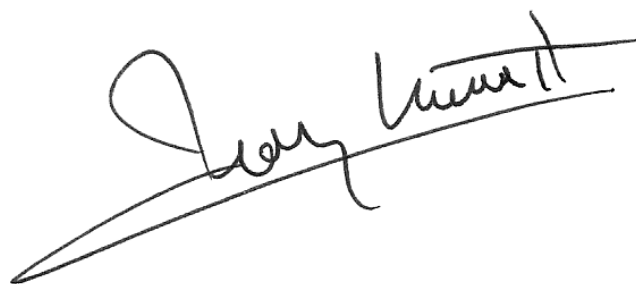
Monsieur le Président,

Suite à une première lettre de ma part datée du 30 novembre 2007, veuillez trouver pour votre information une copie du courrier envoyé au président du Sidru en réponse à ses lettres des 11 et 21 décembre 2007, dont vous avez peut être eu copie.

Mon conseil financier et moi-même restons à votre disposition pour vous apporter toute précision sur ce dossier.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma parfaite considération.

Jean LAURENT, conseiller municipal de Saint-Germain-en-Laye

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Laurent', written over a horizontal line.

**Jean LAURENT**  
9 bis rue du Val Joyeux  
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE  
Tél. 01 30 61 28 15

8 févr. 2008

M. Christian de LAVERNEE, Préfet des Yvelines  
Préfecture des Yvelines  
1 rue Jean Houdon  
78010 Versailles Cedex

**Objet : Spéculation et pertes au SIDRU (2)**

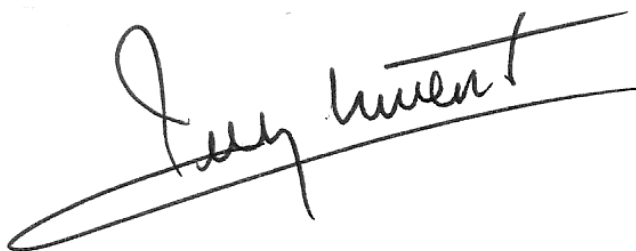
Monsieur le Préfet,

Suite à une première lettre de ma part datée du 30 novembre 2007, veuillez trouver pour votre information une copie du courrier envoyé au président du Sidru en réponse à ses lettres des 11 et 21 décembre 2007, dont vous avez peut être eu copie.

Mon conseil financier et moi-même restons à votre disposition pour vous apporter toute précision sur ce dossier.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma parfaite considération.

Jean LAURENT, conseiller municipal de Saint-Germain-en-Laye

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Laurent', written over a horizontal line.